



Connaissez-vous

la précarité énergétique

sur votre territoire ?



LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

La précarité énergétique est un phénomène qui dépend de nombreux facteurs (niveau de revenus, caractéristiques du logement, mode de chauffage, dépendance à la voiture...) et qui concerne des catégories de ménages très différentes selon les types de territoires : familles nombreuses ou personnes âgées isolées, dans l'habitat privé ou social, collectif ou individuel, ...

La réalisation d'un diagnostic territorial constitue une démarche préliminaire indispensable à la mise en œuvre d'une politique locale de lutte contre la précarité énergétique dans les secteurs de l'habitat et de la mobilité.

INSCRIPTION



[HTTPS://GEODIP.ONPE.ORG/](https://geodip.onpe.org/)

MODALITÉS D'ACCÈS : GEODIP est **accessible gratuitement** pour les collectivités territoriales et les acteurs publics locaux, sur **demande d'inscription**, sans limitation de durée une fois que le compte est ouvert.

[CONTACT](#)

[PLUS D'INFORMATIONS](#)

L'outil de cartographie de référence de l'Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE)

Nouvelle version depuis le 16 octobre 2024

GEODIP

Géolocaliser
et Diagnostiquer
la Précarité
énergétique
avec l'ONPE

Depuis 2021, l'ONPE pilote l'outil de cartographie GEODIP permettant aux acteurs territoriaux (collectivités territoriales, agences de l'énergie, agences d'urbanisme...) de **cartographier des indicateurs de précarité énergétique** liée aux dépenses d'énergie du logement et du carburant voiture. [LE RARE](#), soutenu par l'ONPE et le Ministère des Solidarités-DIPLP, a réalisé **une nouvelle version de GEODIP** actualisée et améliorée.



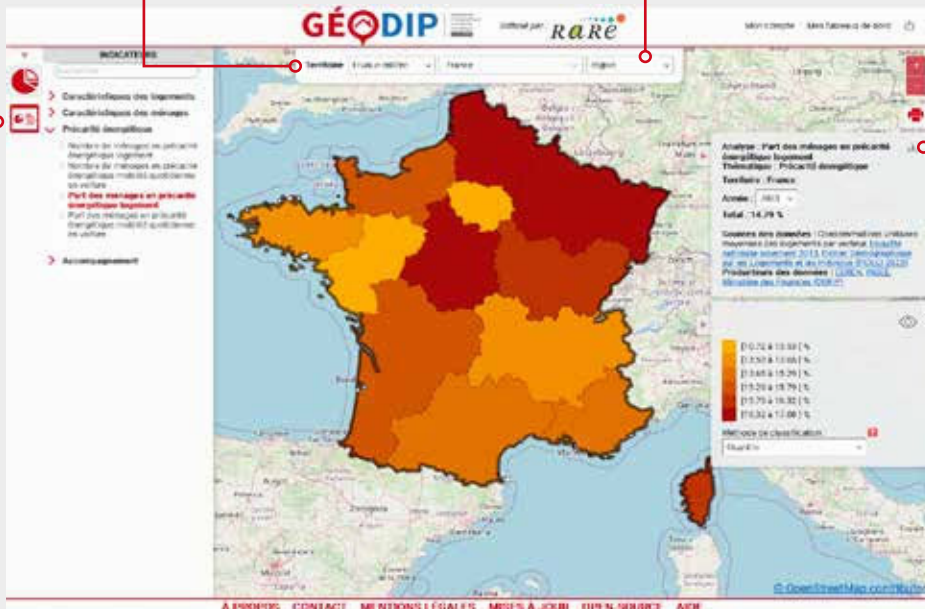
ONPE
Observatoire National de la Précarité Énergétique

Création et export de **Tableaux de bord** comparatifs personnalisés

6 mailles territoriales

France, régions, départements, EPCI, communes, IRIS

Création de **Territoires personnalisés**



Indicateurs territorialisés

- **Précarité énergétique** : nombre et part de ménages dont le taux d'effort énergétique est supérieur à 8% (dépenses d'énergie pour le logement) et 4,5% (dépenses de carburant) pour les trois premiers déciles de revenus.
- **Éligibilité des ménages à MaPrimeRénov'**
- **Données socio-économiques par territoire.**

Possibilité de **télécharger** les données brutes

Méthodologie documentée & tutoriels de prise en main

Informations sur les mises à jour passées et à venir